

L'information diffusée via le réseau EWS est en premier lieu destinée à tous les professionnels du secteur socio-sanitaire qui entrent en contact avec des usagers de drogues. Cette information est destinée à être diffusée auprès de leur public d'usagers de drogues mais n'est pas destinée à une diffusion dans les médias.

DRUGS - EARLY WARNING SYSTEM - SYSTEME D'ALERTE PRECOCE

➤ **Ocfentanil: décès suite à la consommation de cet opioïde de synthèse**

Dans le cadre du système d'Alerte Précoce (Early Warning System – EWS), l'Institut Scientifique de Santé Publique (ISSP) nous a informé de la survenue du décès d'un jeune homme, en Flandre fin mars 2015, faisant suite à la consommation d'une poudre brune contenant de l'**ocfentanil**.

La victime est décédée à son domicile et présentait les signes cliniques d'une overdose aux opiacés, ce qu'a pu confirmer l'analyse sanguine. Elle avait consommé cette poudre par voie nasale. Selon les proches, elle n'avait pas l'habitude de consommer des opiacés.

Cette poudre brune, qui contenait de l'ocfentanil ainsi que du paracétamol et de la caféine, a apparemment été achetée par la victime sur le « darknet » à l'aide de bitcoins. Cette substance ne semble pas être actuellement en vente sur le marché des euphorisants légaux/research chemicals.

L'ocfentanil est un **opioïde de synthèse** découvert au début des années 90. Il s'agit d'un dérivé du fentanyl, un puissant analgésique utilisé lors d'opération chirurgicale ou en soins palliatifs, et qui est connu pour être 80 fois plus actif que la morphine. L'ocfentanil semble être lui-même plus puissant que le fentanyl en termes d'effets analgésiques.

Des produits de ce type ont déjà causé des décès un peu partout dans le monde, généralement parce qu'ils sont parfois vendus comme substitut d'héroïne sans que les usagers en soient informés ou suffisamment conscients.

CONSEILS DE REDUCTION DES RISQUES POUR LES CONSOMMATEURS

1. Nous vous recommandons d'être très prudents si vous envisager d'**acheter** des produits psychoactifs **sur Internet**. L'achat de nouvelles drogues de synthèse sur des sites de ventes de « legal highs » ou de « research chemicals » **est risqué** car ces produits sont commercialisés par des sociétés qui ne sont pas assujetties à des normes de contrôle sanitaire (produits inconnus et non-testés, dosages parfois approximatifs, risque d'erreurs d'étiquetage, etc.). Il en va aussi de même lors de l'achat de produits sur le « darknet », car vous n'aurez jamais de certitude quant à la nature et la pureté du produit.
2. Si vous décidez de consommer un opioïde de synthèse (ou toute autre substance psychoactive achetée sur Internet ou sur le marché des drogues, dont vous ne connaissez pas réellement la nature et les effets), veillez à ne **jamais** le faire **seul** ! Entourez-vous de gens qui pourront vous aider en appelant les urgences en cas de problème.
3. **Evitez** de consommer tout opiacé en **association avec d'autres substances**, en particulier des dépresseurs tels que l'alcool, les benzodiazépines ou d'autres opiacés (car risque d'arrêt de la respiration). N'en consommez pas non plus en association avec des stimulants, car ceux-ci pourraient en masquer les effets et vous amener à en consommer une dose trop importante. Un grand nombre de décès qui nous sont signalés impliquent de la polyconsommation!
4. Si vous décidez de consommer un produit dont vous ne connaissez pas les effets, commencez **toujours** par une **quantité inférieure** à la dose « habituelle » ou suggérée par vos pairs, afin d'éviter les risques liés aux échantillons surdosés ou erronément labellisés. Vous aurez ainsi également l'occasion de vérifier comment votre organisme réagit à cette substance.
5. Si vous achetez des « research chemicals » sur Internet, munissez-vous d'une balance ayant une précision au milligramme car le dosage de ces substances ne tolère pas les approximations.

Que faire en cas d'urgence?

- ✓ Appelez d'urgence les secours: formez le n°100 (numéro d'appel d'urgence en Belgique) ou le 112 (numéro d'appel d'urgence en Europe).
- ✓ Décrivez exactement ce que la personne a consommé: soyez rassuré, les équipes médicales travaillent dans la confidentialité et le respect du secret professionnel, sans risque de poursuites judiciaires.
- ✓ Décrivez l'état de la personne comme suit: est-elle consciente ou inconsciente? Respire-t-elle ou non? Son cœur bat-il ou non?

Pour toute question, appelez Infor-Drogues au 02/227.52.52 ou via l'e-permanence: <http://www.infordrogues.be> - toujours de manière anonyme) ou encore contactez Eurotox par e-mail info@eurotox.org